

PN-ABC-038
60438 113



La femme africaine dans le développement rural: orientations et priorités

par

Achola O. Pala

Institute for Development Studies
University of Nairobi
Nairobi, Kenya

traduit par
Bernard Ponette

Cahier OLC N° 12
Décembre 1976

Comité de liaison outre-mer
Conseil américain pour l'enseignement supérieur

Conseil Américain pour l'Enseignement Supérieur

Le Conseil américain pour l'Enseignement supérieur est une organisation qui compte parmi ses membres plus de 90% des établissements décernant le titre de *Doctor*, 80% de ceux qui décernent le titre de *Bachelor* ou de *Master*, 38% des collèges universitaires du premier cycle (deux ans de scolarité) régulièrement agréés, ainsi que 191 associations d'enseignement et 57 membres associés. Depuis sa fondation en 1918, le Conseil constitue un centre de coopération et de coordination en vue de l'amélioration de l'enseignement aux États-Unis à tous les niveaux.

Le Conseil effectue des études sur des problèmes d'enseignement d'intérêt général; encourage les activités expérimentales des institutions et groupes d'institutions; se tient constamment informé des projets de loi affectant les questions d'enseignement; joue un rôle d'intermédiaire entre les institutions d'enseignement et les agences du gouvernement fédéral; et, grâce à ses publications, met à la disposition des enseignants et du grand public des manuels de grande diffusion, des rapports d'information et des ouvrages consacrés à l'analyse critique de problèmes sociaux et éducatifs.

Le Conseil exerce son activité par l'intermédiaire de son personnel permanent, de commissions et de comités spéciaux. Son président, Roger Heyns, a précédemment occupé le poste de Chancelier de l'Université de Californie à Berkeley et une chaire de professeur de psychologie et d'enseignement à l'Université du Michigan. Le Conseil a ses bureaux au Centre National de l'Enseignement Supérieur, One Dupont Circle, à Washington.

Comité de Liaison Outre-Mer

Le Comité de Liaison Outre-Mer (OLC), comité spécialisé du Conseil américain pour l'Enseignement supérieur a été fondé pour renforcer les liens entre la Communauté universitaire aux États-Unis et les établissements d'enseignement supérieur en Afrique, aux Caraïbes, en Amérique latine, en Asie et dans le Pacifique.

L'OLC constitue un comité de travail dont les membres, universitaires ou administrateurs, sont choisis pour l'étendue de leurs connaissances sur l'enseignement supérieur et leur désir de consacrer une part de leur activité à la conception et à l'exécution de programmes, et de façon à refléter la diversité de la structure de l'enseignement supérieur aux États-Unis. Ces membres sont assistés par le Secrétariat de l'OLC, qui se charge à Washington du soutien administratif et du soutien des programmes.

Le financement des programmes de l'OLC est assuré par un don de la Fondation Carnegie de New York, un contrat avec l'Agence des États-Unis pour le Développement International et des dons accordés en vue de projets spéciaux par des organismes privés ou publics tels que le Bureau des affaires éducatives et culturelles et la Fondation Ford.

Membres de l'OLC

Conseil

**Roy S. Bryce-Laporte*, Research Sociologist and Director,
Research Institute for Immigration and Ethnic Studies, Center
for the Study of Man, Smithsonian Institution
John A. Carpenter, Associate Dean, School of Education
University of Southern California
James Carrier, M.D., Professor and Chairman, Department of
Nutrition, Tulane University
Robert L. Clodius, Professor of Agricultural Economics,
University of Wisconsin
Rafael L. Cortada, President, Metropolitan Community College
**Alfredo G. de los Santos, Jr.*, Associate Director, Southwest
Educational Development Laboratory
John W. Hanson, Professor of International Education and
African Studies, Michigan State University

Roger W. Heyns, President, American Council on Education,
ex officio
**Michael M. Horowitz*, Professor of Anthropology, State
University of New York, Binghamton
**Eldon L. Johnson*, Vice President, University of Illinois, CHAIRMAN
**Selma J. Mushkin*, Professor of Economics and Director, Public
Services Laboratory, Georgetown University
**Wayne A. Schutjer*, Associate Professor of Agricultural Economics
and Rural Sociology, Pennsylvania State University
Rupert Seals, Associate Dean, School of Agriculture, University of
Nevada
James Turner, Director, Africana Studies and Research Center,
Cornell University
**Members of the Executive Committee*

Panel of Consultants

Karl W. Bigelow, Professor Emeritus, Teachers College, Columbia
University
Philip H. Coombs, Vice Chairman, International Council for
Educational Development
L. Gray Cowan, Dean, Graduate School of Public Affairs, State
University of New York, Albany

James Dixon, M.D., Visiting Professor, School of Public Health,
University of North Carolina
Arthur Lewis, Chairman, Department of Curriculum and
Instruction, University of Florida
John S. McNow, Albert P. Learned Professor of Civil
Engineering, University of Kansas
Glen L. Taggart, President, Utah State University

LA FEMME AFRICAINE DANS LE DEVELOPPEMENT RURAL
ORIENTATIONS ET PRIORITES

par

Achola O. Pala*
Institute for Development Studies
University of Nairobi
Nairobi, Kenya

Cahier OLC N° 12
Décembre 1976

Comité de liaison outre-mer
Conseil américain pour l'enseignement supérieur

*Achola O. Pala est candidate à un doctorat d'anthropologie
au Département d'anthropologie de Harvard University,
Cambridge, Massachusetts 02138, Etats-Unis.

Préface

Ces dernières années, le monde a pris de plus en plus conscience du rôle crucial joué par la femme dans le processus de développement. Toutefois, ce n'est que récemment que les planificateurs et praticiens du développement ont intensifié leurs efforts pour élaborer officiellement et méthodiquement des programmes qui donnent véritablement à la femme une chance de faire du travail plus productif.

En avril 1976, l'OLC a invité trois chercheurs d'Afrique - Dunstan Spencer, Emmy Simmons et Achola Pala - à présenter les résultats de leurs travaux à un séminaire sur "Les femmes africaines dans le développement rural : les conséquences pour les organismes donateurs", à examiner le rôle de la femme rurale dans quelques pays d'Afrique et à identifier les composantes de bons programmes de recherche ainsi que les contraintes des chercheurs sur le terrain. Le document de Dunstan Spencer intitulé "La femme africaine dans le développement rural : une étude de cas en Sierra Leone" a été publié dans le cahier OLC n° 9 (juin 1976), tandis que l'étude d'Emmy Simmons, "Economic Research on Women in Rural Development in Northern Nigeria", l'était dans le cahier OLC n° 10 (septembre 1976).

Dans ce troisième et dernier document, Achola Pala examine quelques-uns des problèmes que soulève actuellement l'incorporation des conclusions auxquelles sont arrivées les recherches aux plans et politiques de développement.

Le Comité de liaison outre-mer continuera de temps à autre à mettre en valeur les recherches qui, il l'espère, encourageront les intéressés à prendre les mesures nécessaires pour donner à la population rurale un meilleur accès aux instruments du développement.

Charles H. Lyons,
Comité exécutif
Comité de liaison outre-mer
Conseil américain pour
l'enseignement supérieur

REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier mes collègues, Shem E. Migot-Adholla, W.H.O. Okoth-Ogendo et Carolyn Barnes, de leurs commentaires sur quelques-uns des projets du présent document, et en particulier Louise Segal de son excellent travail de dactylographie ainsi que Georgetta Baker et Joyce Mortimer de leur précieuse aide en matière de rédaction.

RESUME*

Tout au long de l'histoire de leurs sociétés, les femmes africaines ont contribué de façon remarquable au développement des économies rurales dans le domaine de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche, tout en jouant un rôle actif dans le commerce, et en particulier l'écoulement des produits agricoles et industriels vers les centres de commercialisation rurale. Bien que leur contribution ait souvent fait l'objet d'éloges publics, très limités demeurent les sérieux efforts faits pour intégrer officiellement cette contribution à la politique de développement rural. Les appels des hommes politiques et des organisations féminines qui invitent les femmes à "jouer leur rôle dans le développement national" sont en effet rarement accompagnés de stratégies spécifiques et d'efforts soutenus pour réaliser cet objectif. Aussi est-il nécessaire d'identifier d'autres rôles de production pour les femmes, qui, dans les décennies à venir, continueront de former la majorité des habitants qui vivront dans les régions rurales et en tireront leur subsistance.

Un certain nombre de chercheurs continuent à faire une distinction artificielle entre la collecte des données et l'"action politique" qui est considérée comme une "technique sociale". C'est pourquoi les conclusions auxquelles les recherches ont abouti sur la condition de la femme en Afrique rurale sont demeurées au niveau de l'activité théorique et n'ont guère influé sur les structures socio-juridiques et politiques existantes.

Outre la pénurie de "bonnes" données sur les rôles de la femme en Afrique rurale, l'inaccessibilité des données existantes est, dans une optique africaine, un autre obstacle à la planification de l'évolution rurale. Deux facteurs connexes peuvent expliquer en partie la disparité entre les éloges publics du rôle important que jouent les femmes dans les économies rurales, d'une part, la planification et l'exécution relativement déficientes de la politique suivie pour renforcer leur rôle, d'autre part.

Premièrement, à quelques exceptions près en Afrique de l'Ouest, le rôle de la femme s'est depuis toujours limité à la production et à la distribution sur une petite échelle d'aliments destinés essentiellement à la consommation de groupes ruraux. Pendant l'ère coloniale, par exemple, des colonies de peuplement comme l'Algérie, le Kenya, la Rhodésie et l'Afrique du Sud utilisaient de la main-d'oeuvre féminine dans les "réserves" ou "territoires métropolitains" pour subventionner l'économie coloniale d'extraction. Les grandes exploitations agricoles et mines tournées vers l'exportation faisaient l'objet de priorités en matière de recherche et d'investissement. Si les économies actuelles de ces pays continuent de suivre ce schéma de développement, la position de la femme restera substantiellement inchangée.

*Certaines sections du présent document se fondent sur des données qui ont été rassemblées pour un travail antérieur intitulé "The Role of African Women in Rural Development: Research Priorities", Discussion Paper No. 203, Institute for Development Studies, University of Nairobi, juin 1974.

Deuxièmement, le cadre colonial et néo-colonial dans lequel la recherche sur la femme africaine est formulée, financée et exécutée constitue une contrainte majeure pour les femmes africaines aux niveaux de l'instruction et de la réalisation. L'argument selon lequel la formulation du problème de recherche est de nature étrangère et ne reflète pas les aspirations et les pratiques de développement des peuples d'Afrique décourage les planificateurs africains et les empêche de tenir compte comme il se doit du rôle de la femme. De surcroît, lorsqu'il y a recherche, celle-ci demeure d'ordinaire théorique, et ce pour plusieurs raisons. En règle générale, les chercheurs n'ont guère de temps à consacrer dans les pays où ils effectuent leurs travaux à l'application de leurs conclusions et à l'étude des conséquences éventuelles d'un changement. En outre, certains chercheurs africains ne s'écartent pas substantiellement de leur formation euro-américaine, qui leur offre souvent des privilèges et des pouvoirs tout en les rendant incapables de se mettre au niveau des paysans pour lesquels ils planifient et qu'ils cherchent à influencer. Aussi, leurs conclusions demeurent-elles périphériques à la planification et aux stratégies de changement rural.

Le présent document donne une raison d'être au rôle de la femme dans le développement rural et met en lumière les nombreuses possibilités que l'on gâche en négligeant son rôle dans l'agriculture et la production d'aliments. Il fait une analyse historique de la littérature existante pour signaler l'évolution du rôle de la femme dans les économies rurales d'Afrique et indiquer les lacunes existantes en matière de connaissance. Une bonne conception du développement en Afrique doit avant tout reconnaître le rôle de la femme comme une partie intégrante du changement rural - rôle qui vient compléter celui de l'homme mais qui est son égal.

Qui plus est, la recherche concernant le rôle de la femme en Afrique rurale doit essentiellement se faire à trois niveaux : 1) la formation des hommes et des femmes africains aux techniques de collecte et d'analyse des données pour refléter les différents rôles que jouent ces hommes et ces femmes dans nos sociétés; 2) la compilation et la synthèse des sources publiées et non publiées concernant les femmes africaines dans les économies rurales; et 3) l'établissement de priorités de recherche en fonction des capacités de ressources de chaque pays africain, en insistant sur des questions clés qui ont une importance vitale pour les femmes et leurs nations.

J'estime qu'en matière de recherche, les priorités proposées à la fin du présent document doivent porter sur des sujets qui intéressent principalement les femmes africaines. Ces priorités s'inspirent de la prise de conscience croissante, bien que lente, de certains gouvernements, planificateurs et chercheurs africains que les stratégies de développement des régions rurales ne seront couronnées de succès que si la femme participe pleinement et sur un pied d'égalité à leur élaboration et à leur exécution.

Table des Matières

Numéro de page

	Préface
	Remerciements
	Résumé
1	1. Le développement rural : ses concepts et ses objectifs
3	2. Le développement rural et les femmes
6	3. Le rôle de la femme dans l'économie et la société précoloniales traditionnelles
6	4. Les femmes et la production agricole
19	4.1 La femme et la production pastorale
27	5. Incidence de l'économie coloniale (de rapport) sur la femme
33	6. Conclusion
35	7. Quelques priorités en matière de recherche
	I. Accès aux terres
	II. Distribution du travail
	III. Allocation du temps
	IV. Prise de décision au sein du ménage
	V. Migration des hommes
	VI. Formation agricole
	VII. Participation des femmes à la commercialisation et aux sociétés coopératives
	VIII. Auto-assistance et groupes de travail des femmes
	IX. La femme dans les sociétés pastorales et les régions marginales
	X. Nutrition, planification familiale et santé communautaire
42	8. Considérations d'ordre méthodologique
45	REFERENCES

1. LE DEVELOPPEMENT RURAL : SES CONCEPTS ET SES OBJECTIFS

Tous les Etats africains indépendants ont une mission urgente à remplir : le développement de leurs régions rurales. On estime qu'entre 70 et 90 pour 100 de la population africaine continueront de vivre et de travailler dans ces régions pendant plusieurs décennies encore. Bien que chaque Etat définisse le développement rural en fonction de ses ressources naturelles et humaines, de ses capacités techniques et de son régime politique, tous se heurtent au problème des techniques inadéquates de production agricole. Cette lacune empêche la distribution et la préservation internes d'aliments pour les habitants dont le nombre ne cesse de croître. De plus, la contribution à l'économie nationale (d'échange) est réduite^{1/}.

Les dirigeants politiques, les planificateurs et les chercheurs du développement rural considèrent leur tâche comme l'élaboration d'une série de programmes de développement connexes qui visent à fournir des aptitudes et du capital pour améliorer le niveau de vie social et matériel de

^{1/} Examinant les conditions et les perspectives économiques du développement agricole en Afrique australe, en Afrique centrale et en Afrique de l'Est, Yudelman a estimé que 95 pour 100 des cultures et 60 pour 100 du bétail des Africains en Afrique du Sud n'ont pas accès au marché; plus de 85 pour 100 des valeurs des produits africains au Malawi, en Zambie et en Rhodésie (à cette époque-là, la Fédération de la Rhodésie et du Nyasaland) étaient utilisées à des fins de subsistance, tandis que moins de 80 pour 100 des valeurs de la production africaine en Afrique de l'Est n'entraient pas dans l'économie d'échange (1964, p. 8-9). Bien que, à l'exception de l'Afrique de l'Ouest, les économies africaines traditionnelles fussent orientées vers la consommation des groupes intérieurs, il est possible que la partialité de ces chiffres soit accentuée par le fait qu'en Afrique du Sud, en Afrique de l'Est et en Afrique centrale, les structures de l'occupation coloniale (la colonie de peuplement) ont dissuadé les Africains de participer sur un pied d'égalité à l'économie d'échange et que les chiffres soient donc indicatifs de la résistance africaine à un système de marché discriminatoire. A l'appui de cet argument viennent les revenus monétaires des Africains, qui étaient de 30 dollars par personne et par an en Ouganda, où les paysans africains étaient dans une certaine mesure encouragés par le gouvernement à produire et à vendre, et de 15 dollars seulement par personne et par an en Rhodésie.

l'individu. En élevant la production par habitant des familles agricoles rurales au moyen de techniques agricoles, pastorales et administratives améliorées, on stimulerait et accroîtrait les possibilités d'emploi au niveau local. Un effet souhaité de la stratégie de développement rural est donc de créer un équilibre raisonnable entre les mouvements migratoires vers les centres urbains et l'emploi rural à vocation agricole.

De plus, certains chercheurs prétendent que le développement rural est un processus non seulement social mais aussi économique ou technique. Ce processus est limité par des considérations de bien-être dans des domaines tels que la nutrition, la santé publique, le cadre familial, la participation communautaire, etc. (voir Mbithi 1971, p. 2), ainsi que par des activités techniques comme les voies d'accès rurales, le crédit, les tracteurs, les charrues, etc. Mbithi prétend par ailleurs que l'importance accordée à une conception technique du développement rural accentue l'inégalité entre les cultivateurs et peut tendre à aliéner les paysans d'une participation effective à des programmes conçus pour les aider à élever leur niveau de vie.

McLaughlin souligne l'importance de la recherche pour ceux qui cherchent à organiser la transformation rurale. Son principal argument est que le développement rural devrait être considéré comme une stratégie de solution des problèmes, avec une technique améliorée mais un seul aspect de cette stratégie. "Le développement, écrit-il, est l'intégration de nouvelles techniques dans un processus socio-culturel déjà en cours". (1970, p. 12). A cet égard, il vient renforcer l'appel de Mbithi pour une "définition sociale" du développement rural.

2. LE DEVELOPPEMENT RURAL ET LES FEMMES

Les principaux buts du développement rural peuvent être résumés comme suit :

- a) accroître la production par habitant et orienter la population rurale vers le marché;
- b) accroître la production alimentaire parallèlement à la croissance démographique rapide;
- c) assurer une répartition équitable du revenu global;
- d) réduire les inégalités régionales du revenu par habitant;
- e) abaisser le taux de migration rurale et urbaine; et
- f) se faire une idée précise et scientifique de l'environnement social et écologique où le changement rural doit se produire.

Il semblerait que ce dernier but concernant le rôle de la femme dans les économies rurales n'a pas encore été atteint. Il convient d'insister sur la nécessité de mettre au point une méthode intégrée d'évaluation des aptitudes techniques nécessaires, de la structure sociale spécifique des ménages ruraux et des groupes internes ainsi que de leur importance dans la répartition des tâches ménagères. Les stratégies de développement rural (c'est-à-dire l'octroi du crédit, l'introduction d'une charrue ou d'un tracteur, etc.) ont une incidence différente sur les membres de la famille agricole. Il est essentiel de se rendre compte que la transformation sociale implique un coût social. Après mes recherches au Kenya et mes voyages dans d'autres pays africains, sceptique me laisse l'opinion de nombreux chercheurs, planificateurs et observateurs selon laquelle l'acheminement de services vers la famille rurale agricole, quelle que soit sa définition, garantira une répartition égale des avantages entre tous les membres de la famille. Cette opinion est manifestement réfutée lorsqu'on

demande aux fonctionnaires kényens chargés de l'adjudication des terres pourquoi ils enregistrent normalement ces terres au nom des hommes. Ils répondent : "La coutume veut que dans nos sociétés l'homme possède la terre; aussi est-il normal qu'il en détienne le titre de propriété." L'hypothèse, ici, est que les hommes détenant les titres de propriété privée se comporteront forcément à l'égard de ceux qui dépendent des terres (c'est-à-dire leurs épouses et autres parents) "d'après la coutume". En fait, ils le font ou ne le font pas. Il règne de nos jours une nouvelle forme d'incertitude, que le régime foncier traditionnel empêchait d'exister au moyen de droits explicites d'usufruit appliqués par le groupe interne pour protéger les droits de l'individu.

En ce qui concerne les problèmes du développement social et du rôle de la femme, l'Organisation internationale du travail (OIT) a, dans son étude de la situation de l'emploi au Kenya, souligné le rôle important que joue la femme dans le développement rural.

La mission envoyée au Kenya devait déclarer :

Les problèmes spécifiques de l'intégration de la femme dans l'économie et la société semblent suffisamment importants de tous les points de vue pour qu'on leur accorde une attention spéciale et soutenue (1972, p. 299).

De plus, le Fonds des Nations unies pour l'enfance (FISE) a convoqué, en novembre 1972, une réunion à Lomé, Togo, sous la présidence du Cheikh Hamidou Kane pour étudier le rôle de la femme et de l'enfant dans les sociétés africaines et ses implications pour la politique de développement. A cette réunion participaient des ministres du Cameroun, du Gabon, du Tchad, de la Côte d'Ivoire, du Mali, de la Mauritanie, du Niger et du Togo, ainsi que des observateurs de la République populaire du Congo (aujourd'hui Zaïre),

du Dahomey (aujourd'hui Bénin), du Sénégal et de la Haute-Volta, pays qui auparavant étaient tous placés sous la politique du développement colonial de la France.

La Conférence de Lomé, comme on devait l'appeler, a souligné les déficiences et les omissions qui, dans les plans nationaux de développement, sont défavorables aux femmes et aux enfants. Elle a signalé le manque de données scientifiques et indiqué les remèdes aux difficultés sociales qu'affrontent les femmes, les enfants et les jeunes. Elle a, par exemple, fait remarquer que, dans les pays représentés, le problème de la malnutrition chez les femmes enceintes, les mères et les enfants était généralisé et que la sous-alimentation était monnaie courante. Les causes les plus fréquentes de la malnutrition et de la sous-alimentation sont un approvisionnement incertain en aliments, spécialement dans les régions arides (le Sahel, par exemple), surtout à la fin de la saison sèche, lorsque les stocks sont épuisés; l'insuffisance des programmes nationaux de cultures vivrières; un manque de fonds pour acheter des aliments, et les coutumes diététiques de certaines femmes.

Une bonne conception du développement rural en Afrique, aujourd'hui, doit tenir compte du fait que les familles agricoles rurales - les hommes, les femmes et les enfants - ne connaissent pas une évolution rurale uniforme. Les programmes de développement doivent traduire cette situation et juger comment le développement influe sur les familles agricoles.

3. LE ROLE DE LA FEMME DANS L'ECONOMIE ET LA SOCIETE PRECOLONIALES TRADITIONNELLES

Un certain nombre de sources montrent que les femmes africaines ont été les principaux producteurs de cultures vivrières dans leurs sociétés respectives. Nous en examinerons ici quelques-unes qui mettent en lumière le rôle des femmes dans la production et le commerce agro-pastoral. Les études anthropologiques représentent certaines des premières tentatives faites par les gouvernements coloniaux et les instituts de recherche pour comprendre scientifiquement la structure et le contenu des sociétés africaines. La majeure partie des données ont été rassemblées aux premiers stades du contact colonial, tandis que des sources ont utilisé la tradition orale pour reconstruire le cadre historique. Elles donnent une bonne indication de la nature des sociétés africaines avant l'établissement des administrations coloniales. Quelques-unes étudient aussi la question de l'évolution socio-économique et de son influence sur la femme.

4. LES FEMMES ET LA PRODUCTION AGRICOLE

Baumann (1928) a fait une étude exhaustive de la division du travail par sexe dans la culture africaine à la binette. Par culture à la binette, on entend les systèmes agricoles où la binette constitue le principal instrument de travail utilisé à la ferme. Ces systèmes comprennent ceux de l'Afrique de l'Est, de l'Afrique centrale et de l'Afrique australe.

Baumann a constaté que, dans un tel système d'agriculture de subsistance, l'apport de la main-d'oeuvre masculine à la ferme consistait à défricher le terrain avant les labours. Il se limitait à une courte période de temps, alors que les travaux de la femme se poursuivaient pendant toute l'année agricole. Il note que la femme était chargée de la culture

des plantes sarclées les plus vieilles, des légumes à cuisiner et des épices. Elle tendait aussi à introduire de nouvelles cultures vivrières. Il cite un exemple qui montre que la division du travail à la ferme et dans le ménage rendait les hommes fortement tributaires des femmes pour l'alimentation. Chez les Konde^{2/}, par exemple, si un homme n'avait pas de parents féminins, il ne pouvait cultiver des légumes essentiels (haricots, petits pois ou maïs) et devait renoncer à les manger (1928, p. 305). Les hommes s'occupaient des arbres fruitiers et de plantes vivaces comme la banane, le cacao ou le cloaque. Baumann fait, par ailleurs, remarquer que là où existait l'esclavage, le sexe de l'esclave n'intervenait normalement pas dans la distribution du travail.

Meek (1931) a étudié la tribu du Nigéria qui parle Jukun, et ses conclusions concernant la division du travail entre les hommes et les femmes sont les mêmes que celles de Baumann. Il a constaté que l'homme se chargeait des travaux lourds comme le défrichage et l'abattage des arbres. Bien que le travail de la femme fût plus léger, il continuait toute l'année. La femme participait aux semis, à la collecte et à la récolte des cultures ainsi qu'à leur transport. Elle aidait l'homme à couper l'herbe, à sarcler et à chasser les oiseaux des champs de mil. Lorsque l'époux devait s'absenter pendant une longue période, la femme

^{2/} Les Konde occupaient initialement la partie nord de la Mozambique et la partie sud de la Tanzanie. Aujourd'hui, ils vivent dans différentes parties de la Tanzanie jusqu'à Dar es-Salaam. De nos jours, ils sont connus aux quatre coins du monde pour leurs magnifiques sculptures Makonde. Une des principales caractéristiques de leur art est l'incorporation de la religion populaire ainsi que des croyances et des déformations physiques. Souvent, l'oeil ou l'oreille sont placés dans une position anormale. Ce type d'art, qui défie les notions fixes de symétrie et les perceptions de cohérence, a, semble-t-il, servi de source d'inspiration aux tableaux de Picasso.

cultivait les petits champs de mil du ménage pour compléter les aliments (1931, p. 403). La femme était aussi chargée du battage et du vannage du mil. Elle seule cultivait la pomme de terre, le kokoyam, les légumineuses *coleus dysenterias* et l'arachide. Elle pouvait vendre le produit de la récolte mais le conservait plutôt comme réserve en cas de pénurie.

L'étude par Edel des Chiga dans la partie ouest de l'Ouganda (1957) a eu lieu en 1932-33. Ses conclusions semblent corroborer les observations de Baumann. A l'époque où Edel a fait son étude, les Chiga pratiquaient une économie mixte d'élevage et d'agriculture. Ils cultivaient la poire, l'haricot, le maïs et le petit mil (élusine). La division du travail entre les Chiga semblait indiquer que la production agricole reposait quasi exclusivement sur les femmes, qui retournaient le sol, ensemençaient, sarclaient et récoltaient. Les hommes se contentaient de défricher le terrain, leur principale tâche consistait à s'occuper du bétail et à soigner les animaux. Ils construisaient aussi des casiers de stockage et des maisons, tannaient les peaux et se spécialisaient dans le travail du fer ou du bois. Ils travaillaient avec leurs fils, faisant paître et trayant les animaux, tandis que les femmes travaillaient avec leurs filles ou la femme (les femmes) de leur fils dans des champs différents mais complémentaires. Les femmes étaient aussi chargées des travaux domestiques. Pendant la forte saison, elles travaillaient aux champs de l'aube à la fin de l'après-midi. De plus, elles séchaient et stockaient les cultures vivrières, brassaient la bière et tissaient des nattes.

L'article de Driberg (1932) avait deux objectifs : 1) réfuter l'hypothèse des observateurs européens que les femmes africaines étaient subordonnées aux hommes; et 2) solliciter des recherches plus systématiques

soulignant la division sexuelle du travail dans les sociétés africaines. La plus grande partie de ses travaux sur le terrain, Driberg les a effectués parmi les Lango en Ouganda. Ils sont vraisemblablement plus représentatifs des systèmes de groupe d'âge du nord-est de l'Ouganda, du sud du Soudan et du nord du Kenya.

Driberg a été fortement impressionné par la complémentarité du travail productif dans ces sociétés. L'homme s'occupait de l'élevage, de la chasse et des activités militaires, ce qui l'obligeait invariablement à s'absenter pendant la plus grande partie de la journée ou même pendant plusieurs journées de suite. Quant à la femme, elle s'occupait du binage, du sarclage, de la culture des légumes et de la préparation des repas. Elle consacrait de longues heures à faire un travail laborieux et assez monotone. La remarque de Driberg que l'introduction de cultures vivrières (cultures pratiquées pour la vente) dans ces régions bouleverse la complémentarité de l'apport de main-d'oeuvre masculine et féminine a renforcé son argument antérieur que les hommes et les femmes semblaient avoir un travail quotidien et des activités économiques égales. Pour ce qui est de la plupart des sociétés agricoles d'Afrique de l'Est, les observations de Driberg, les conclusions d'Edel et l'analyse de Baumann étaient relativement exactes. Il existait cependant des différences dans la structure d'accès aux moyens de production des systèmes acéphales (non centralisés) et centralisés.

De même, les conclusions des recherches faites en Afrique de l'Ouest soulignent le rôle que joue la femme comme producteur d'aliments, et fournissent d'autres preuves à l'appui des principes généraux de la division du travail dans la culture africaine à binette présentée par Baumann. Les

études réalisées sur les tribus du Nigéria parlant Jukun (Meek 1931), les Bamenda du Cameroun (Kaberry 1952), les Ibo de l'Est du Nigéria (Leith-Ross 1939; Ottenberg 1959) ainsi que d'autres groupes Ibo (Harris 1943) documentent toutes le rôle important de la femme dans la production agricole. Lorsque Kaberry a été chargée par le gouvernement britannique en 1944 d'analyser la réticence des Bamenda à adopter de nouvelles cultures, elle a rapidement découvert que la femme avait depuis toujours été responsable de la production, de la transformation et de la commercialisation agricoles. Son analyse de la situation des Bamenda résume vraisemblablement la position agricole qu'occupe la femme dans la majorité des sociétés africaines. D'écrire :

La femme en tant qu'épouse, mère et fille produit la plupart des aliments et consacre la plus grande partie de sa journée à la ferme. Dans ce domaine d'activité, elle jouit d'une indépendance considérable et possède des droits bien définis...La femme chrétienne, sans oublier la païenne, accepte encore en principe la division du travail entre les sexes. Placer l'agriculture au premier plan de l'analyse détaillée traduit son importance dans la vie même de la femme (1952, p. viii).

Kaberry prouve que dans les limites de la divagation des cultures, les femmes Bamenda jouaient un rôle crucial en matière de production. Elles étaient chargées du binage, du sarclage, de la récolte et du transport des cultures, des champs au foyer. Elles étaient également chargées de préparer les repas des familles. De leur côté, les hommes étaient chargés du défrichage saisonnier. Les femmes travaillaient en groupes qui comprenaient normalement une femme et ses soeurs mariées et/ou ses filles, ou ses filles en âge d'adolescence. La commercialisation se limitait au troc et les cadeaux étaient une forme courante d'échange. Une

femme était libre d'utiliser les récoltes de ses champs pour faire des cadeaux à ses amies et à sa famille sans devoir consulter son époux. Toutefois, un homme devait consulter son épouse avant de pouvoir vendre ou donner en cadeau des produits de la récolte à ses parents ou à ses amis.

Deux études, l'une de Dora Earthy sur les femmes Lenge en Mozambique (1968) et l'autre de Monica Hunter sur les femmes Ama Pondo en Afrique du Sud (1933) fournissent d'autres données comparatives sur la position des femmes africaines dans la production précoloniale.

L'étude d'Earthy sur les activités agricoles des femmes et les prohibitions rituelles y afférentes est particulièrement intéressante. Chez les Lenge, la femme était chargée de la production et de la préparation des aliments. Cela comprenait les semis, le sarclage et la récolte ainsi que l'utilisation des cultures pour la consommation ménagère, les échanges et les cadeaux. Il convient ici de mentionner un type important de prohibition rituelle concernant la grossesse. Une femme enceinte devait empêcher son enfant et les cultures de subir des dégâts. C'est pourquoi elle était tenue, lorsqu'elle travaillait aux champs, de lier sa robe non pas au-dessus des seins, comme c'était la coutume, mais plutôt à la taille. Si elle liait la robe au-dessus des seins, la superstition voulait que les citrouilles, le maïs et les arachides pourrissent et meurent; si elle grillait du maïs aux champs, que les cultures de maïs dépérissent; si elle attisait un feu aux champs avec un morceau de bois brûlant, que des insectes de feu mangent les jeunes pousses. Avant d'ensemencer les champs, elle devait accomplir le rite khualaha, qui consistait à prendre de la terre dans la main droite, à en déposer une

partie dans la main gauche et à la presser de l'autre côté de son abdomen. Si elle manquait de le faire avant d'ensemencer, la croyance voulait que les semences périssent.

Earthy a noté que, dans une société patrilinéaire comme les Lenge, les femmes ne possédaient pas un pouvoir officiel. Et pourtant, il y avait des femmes appelées vanyamusoro que la population craignait car elles étaient censées posséder le pouvoir d'exorciser les démons. Malheureusement, Earthy n'a pas essayé de mettre en rapport dans un sens dynamique les prohibitions rituelles décrites en détail avec d'autres aspects de la société. Apparemment, dans les sociétés où l'homme détient un pouvoir politique formel et le droit d'utiliser à son gré la terre, la femme tend à se voir donner un pouvoir opposé tel que celui de la vanyamusoro. Il est contradictoire pour les Lenge de donner aux femmes enceintes le pouvoir de faire flétrir et mourir les cultures alors que ces mêmes femmes sont totalement chargées de la production des aliments. Il serait pertinent de déduire de ces tabous que les femmes jouaient un rôle important dans la production et la reproduction de la vie immédiate. Elles faisaient des enfants et produisaient des denrées de base pour garantir la continuité de la société. De par les règles du mariage en vigueur, les femmes étaient choisies en dehors du groupe de leur mari. Cette origine "étrangère", conjuguée à leur monopole de la production et de la préparation des aliments, suscitait des sentiments ambivalents à l'égard des femmes. Nous prétendons que cette ambivalence se manifeste sous la forme de prohibitions rituelles qui tenaient essentiellement responsable la femme en cas de mauvaises récoltes et de pénurie d'aliments. Naturellement, d'autres cas doivent être étudiés pour justifier cette hypothèse, mais cela ne ressort pas du champ d'action de notre étude.

Un des premiers exemples d'analyse de l'évolution de la position de la femme africaine est l'étude de Monica Hunter (Monica Wilson) sur les Ama Pondo en Afrique du Sud (1933). Cette étude était une composante de vastes recherches concernant l'incidence de la colonisation sur la société Pondo (voir Hunter 1936). Elle visait à montrer comment la "civilisation" (voir : colonisation) avait touché les femmes Pondo.

Hunter a mis en opposition la situation des femmes à Pondoland avant et après la colonisation. Dans la dernière section de son étude, elle fait remarquer qu'avant la colonisation, les femmes Pondo étaient chargées de cultiver les céréales de base - le maïs et le mil. Leurs tâches agricoles comprenaient le binage, les semis, le sarclage et l'entretien des greniers. Elles étaient aussi chargées de toutes les activités ménagères, c'est-à-dire la cuisson, le transport de l'eau, la cueillette des plantes sauvages pour l'alimentation et les soins aux enfants. Outre ces tâches, elles s'occupaient des travaux d'entretien, comme la réparation des maisons, l'application de chaume et de torchis. Elles étaient spécialisées dans la poterie et la vannerie. Par contraste, les hommes étaient chargés de défricher les terres pendant la période précédant les semis - l'homme coupait les arbres et la femme les taillait. Les hommes s'occupaient de défendre et d'attaquer les villages, de soigner le bétail, de chasser, de construire la structure des maisons, du corral, des greniers, et ils se spécialisaient dans le travail du cuir, de la fonte et de la vannerie (1933, p. 260-261). En ce qui concerne la répartition du temps entre le travail économique et non économique, Hunter rapporte que si la division du travail était relativement égale entre les sexes, il n'en restait pas moins que le travail de la femme était "plus continu et plus monotone".

Toutefois, elle souligne que la femme était un atout économique dans sa collectivité et était "économiquement autonome" (p. 261).

Les terres étaient la propriété de la collectivité et chaque membre de l'umzi (groupe à parenté patrilinéaire) y avait accès de par son appartenance à un umzi. Les femmes célibataires n'avaient pas le droit de prendre part aux grandes décisions concernant les terres mais, une fois mariées, elles acquéraient des champs auxquels on donnait leur nom. Elles cultivaient ces champs, dont le produit appartenait à son indlu. Finalement, c'était le cadet de la famille qui héritait des champs ainsi que des animaux. Pour utiliser les céréales, la femme devait consulter son époux.

La dot (ikazi) était promise par la famille de l'homme à celle de la femme. Faire une dot à la famille de la femme (ukulobla) revenait à donner stabilité et sécurité à la femme. Si le mariage échouait, la femme pouvait rentrer dans sa famille et s'attendre à être traitée avec respect car celle-ci avait reçu son ikazi. De l'évaluation faite par Hunter de la vie socio-économique des Ama Pondo nous pouvons conclure que les femmes Pondo, avant l'époque coloniale, occupaient une situation sociale et économique forte résultant du rôle central qu'elles jouaient dans la production des aliments, la procréation et le mariage. Bien qu'il ne fût pas rare de voir un mari battre sa femme, les femmes rentraient dans leur foyer natal pour échapper à ce type de représailles masculines. Toutefois, à titre de corollaire, un homme dont l'épouse s'était échappée du foyer perdait son poste dans son umzi. D'autres femmes refusaient de lui fournir les services ménagers et uxoriens et les gens disaient : "Il vit seul comme un animal sauvage; il cuisine pour lui". (1933, p. 266).

Chose intéressante, les femmes Pondo se voyaient assigner des pouvoirs bienveillants et malveillants. Elles pouvaient tuer ou soigner. Lorsqu'un umzi périssait, on supposait souvent qu'une des femmes avait fait appel à un mauvais esprit. Inversement, les vieilles femmes devenaient amatongo (esprits ancestraux et officiants rituels pour sauver les malades). Bien qu'une femme pût être rendue malade par ses tantes paternelles ou la soeur de son mari, et un enfant par sa mère disparue, les femmes devenaient encore un magqira (médecin/devin en communication avec les esprits ancestraux), un herbaliste ou même un rebouteux (1933, p. 266-268).

Comme dans le cas des Lenge en Mozambique, les organisations sociales qui conféraient à l'homme le pouvoir politique et les moyens de production de base, et à la femme les capacités économiques et ritualistes (religieuses) centrales considéraient souvent la femme avec ambiguïté et lui conféraient un pouvoir hostile. Il est probable que les hommes dans cette situation savaient mauvais gré de leur dépendance à l'égard des femmes comme producteurs et reproducteurs de la vie immédiate. Manifestement, la procréation et la production de denrées de base constituaient la vie et le maintien du système formel, la base de l'autorité masculine^{3/}

Les récentes recherches faites en Afrique de l'Est font état de l'importance de la femme dans l'économie locale et confirment les conclusions auxquelles on a abouti dans d'autres parties du continent. Les travaux de Gunter Wagner sur les Luyia (1939) et de Peristiany sur les Kipsigis (1939) sont des exemples d'analyse ethnographique qui

^{3/} Voir aussi Marwick (1966) sur le rôle de la femme dans l'agriculture Swazi et les observations de Yudelman (1964) sur les tâches agricoles des femmes en Afrique australe.

ont été patronnés aussi bien dans le domaine de la recherche sur le terrain que dans celui de la publication par l'Institut international africain à Londres.

Wagner prétend que la coopération économique entre les membres de la famille des collectivités Kitosh et Maragoli des Baluyia était importante. Elle était encouragée par la valeur de change insignifiante et l'utilité à court terme des biens, résultant du faible niveau de technologie et d'une économie générale sans différenciation avec très peu d'échanges de biens. Les différentes familles élevaient, certes, un grand nombre de têtes de bétail mais ce dernier n'a pas transformé l'économie de subsistance en une économie d'échange car rares étaient les articles que l'on pouvait se procurer avec du bétail seulement. Les hommes et les jeunes garçons s'occupaient normalement des troupeaux de caprins et de bovins, les premiers étant chargés de négocier le bétail avec les parents et d'entretenir la maison, c'est-à-dire de recouvrir le toit de chaume et d'ériger les piliers. Les femmes et les jeunes filles étaient chargées de la majeure partie des travaux agricoles, spécialement du ménage. A l'âge de 14 ans, une jeune fille recevait son potager; ses récoltes étaient stockées dans un grenier séparé que l'on ouvrait avec tout le cérémonial d'usage à son mariage. En dehors du binage, la femme cuisinait, transportait l'eau et le bois, collectait des racines sauvages, des légumes et du sorgho. Hommes et femmes participaient ensemble aux semis, au sarclage et à la récolte. La famille était donc une unité économique autarcique dont les membres travaillaient de façon complémentaire.

Peristiany a constaté chez les Kipsigis que la collectivité villageoise ou le kokwet fonctionnait comme une unité économique coopérative. D'après la mythologie des Kipsigis, un jour que le bétail se mourait de

soif pendant une sécheresse, les femmes trouvèrent des grains de petit mil poussant dans des crottes d'éléphant. Les goûtant et les trouvant d'un goût agréable, elles les plantèrent. A partir de ce moment-là, les Kipsigis devinrent plus forts que leurs voisins.

Dans la famille du kokwet, les travaux agricoles étaient nettement divisés entre les hommes et les femmes, aussi bien pour le travail que pour la prise de décisions concernant l'utilisation des récoltes. Il y avait trois types de champs différents :

a) Le kabungut était un petit potager planté et cultivé exclusivement par une femme et sa fille. Ces dernières cultivaient des légumes qui faisaient partie des aliments cuits avec du sang et de la viande.

b) L'imbaret a' mossop (champ de la maison) était la propriété de chaque femme mariée. En d'autres termes, chaque ménage avait son propre champ. Cette parcelle de terrain était essentiellement travaillée par les femmes. Toutefois, les parents et les membres du kokwet, y compris les époux, érigeaient des barrières et semailles les champs. Les céréales étaient stockées dans un grenier distinct et le mari ne pouvait pas y prendre des approvisionnements en bière pour ses amis et ses amantes. Les récoltes de l'imbaret a' mossop alimentaient le ménage - d'ordinaire une unité polygyne indépendante - ou les invités lors d'événements familiaux tels que l'initiation des enfants.

c) L'imbaret ab soi ou le kapande était le champ de l'homme. Avant l'introduction du maïs, il était semé de peek et de mil, mais, en 1938, le maïs devint la culture prépondérante de sorte que le kapande devint synonyme de "champs de maïs du mari". Le produit des récoltes était essentiellement utilisé pour organiser des festivités avec des amis du sexe

masculin et, plus récemment, pour négocier avec les magasins indiens des environs. Les champs étaient cultivés par leur propriétaire et de la main-d'oeuvre embauchée, et leur produit stocké séparément.

Labour (1956?) a fait une étude détaillée du système de production Agikuyu de 1950 à 1952. Bien qu'elle n'ait travaillé que dans les districts de Kiambu et Fort Hall (ce dernier est aujourd'hui appelé Muranga), elle affirme que ses résultats peuvent être appliqués à d'autres collectivités Agikuyu. Elle affirme, par ailleurs, que son étude a été la première consacrée uniquement aux femmes en Afrique de l'Est.

Elle a constaté chez les Agikuyu que le travail de la femme consistait notamment à rassembler les débris du potager en petits tas; à émousser la terre; à enlever les mauvaises herbes; à planter des céréales, des légumes, du manioc, du colocasia, des citrouilles, des pommes de terre douces et du castor; à sarcler et à épouvanter les oiseaux; à ramasser le colocasia et les pommes de terre douces; à récolter; à stocker le produit des récoltes; à recouvrir de chaume les greniers et à réparer la chaume. Le travail de l'homme consistait à défricher la forêt vierge (au préalable); à abattre des arbres; à défricher; à biner; à planter les ignames, les bananes, les plantains, la canne à sucre, le manioc, la gourde, la pomme de terre douce et le tabac; à sarcler; à étayer les bananes et les plantains; à former les ignames; à creuser des canaux d'irrigation; à ramasser les ignames; à couper la canne à sucre; à installer des barrières; à installer des trappes; à construire et à réparer la structure des toits et les plates-formes des greniers (156 p. 264). Le travail était réparti de manière égale entre la femme et l'homme pendant toute l'année.

Bien que les sources jusqu'ici examinées conviennent que la femme était le principal producteur d'aliments dans les économies précoloniales traditionnelles, elles n'expliquent pas pour autant les liens entre le travail accompli par l'homme et par la femme dans le cadre de cycles culturels spécifiques^{4/}. Il aurait été particulièrement utile de savoir, par exemple, que dans le cycle des ignames, seul l'homme fait un travail agricole ou que, dans le cycle du mil, l'homme fait une tâche A et la femme une tâche B. S'intéresser principalement aux cycles culturels plutôt qu'aux résultats de l'homme et de la femme nous aurait permis d'identifier la mesure dans laquelle l'économie de rapport de l'ère moderne empiète sur la vie des familles agricoles. Nous pourrions déterminer avec une certaine précision comment le retrait des hommes pour les envoyer travailler dans une industrie extractive et urbaine ou dans d'autres centres d'emploi influe sur la répartition du travail entre les autres membres de la famille.

La femme et la production pastorale

Dans les économies africaines traditionnelles d'avant la colonisation, l'élevage - en particulier des bovins, des camélins et des caprins - revêtait une grande importance économique et sociale. La quasi-totalité de toutes les économies combinaient la production pastorale et la production agricole, encore que dans une mesure parfois différente. Trois types d'économie essentiellement pastorale ont été identifiés.

^{4/} L'ouvrage de Gunter Wagner sur les groupes Bantu de Nyanza (ouvrage publié à titre posthume en 1956) est sans doute une rare exception à cet égard. L'ouvrage de Mailleseux, revu par Terray (1972), donne aussi une bonne idée de la façon dont les hommes et les femmes se répartissent le travail dans le cycle d'une culture particulière.

La première se compose d'une propriété familiale permanente et d'un camp complémentaire en saison sèche. Les femmes, les enfants et les vieux travaillent sur la première, tandis que les femmes pratiquent d'ordinaire une agriculture légère. Le camp fournit un abri temporaire aux éleveurs qui cherchent de l'eau et des pâturages. Les Masai du Kenya, le groupe des Jie-Karamajong en Ouganda et les Nuer et Shilluk du Soudan en sont de bons exemples.

Le deuxième type de production pastorale est celui dont les faibles moyens de pacage déterminent les mouvements du bétail. Les Turkana du Kenya et vraisemblablement les Hima d'Ankole, en Ouganda, en sont une illustration fidèle.

Le troisième type d'agriculture pastorale se retrouve dans une société comme les Pakot du Kenya. Ici, la société s'est divisée en deux groupes : le premier se spécialise dans l'agriculture et vit sur les plateaux, tandis que le second occupe les terres basses et élève du bétail. Ces deux groupes échangent des biens.

Que ce soit une économie mixte ou "purement" pastorale, il est intéressant de noter que le rôle de la femme y est similaire dans l'allocation du bétail et la répartition des droits. Décrivant les droits de propriété des Pondo, Hunter (1933) fait remarquer que la femme possédait et transmettait la propriété même si elle ne l'héritait pas ni la léguait. La femme pouvait acheter du bétail à son père, le jour de son mariage ou après; en pratiquant comme médecin; ou en mariant ses filles. En tant que propriétaire, la femme était seule responsable de l'utilisation des animaux. En outre, au mariage, un homme marié à plusieurs femmes allouait du bétail à chaque ménage (indlu), qui était essentiellement dirigé par une épouse. Pour disposer des animaux de son indlu, l'époux devait consulter sa femme.

Wagner (1956) égale les droits fonciers de la femme à ses droits de bétail. Les uns comme les autres étaient usufruitaires. Wagner a étudié les Abahyia de Tiriki, de Maragoli, de Bunyole et de Kitosh et a constaté que l'homme possédait du bétail et de la terre qu'il répartissait entre ses femmes au mariage pour qu'elles puissent les utiliser afin de satisfaire aux besoins agricoles et laitiers.

Chez les Fulani, les Jie, les Turkana et les Nuer, une femme recevait du bétail lorsqu'elle venait vivre avec un parent de son mari et/ou lorsqu'elle acquérait le statut de femme à plein temps^{5/}. A ce moment-là, une cour était construite pour contenir toutes ses possessions, y compris ses greniers et ses approvisionnements. C'était l'endroit où elle cuisinait, mangeait avec ses enfants et dormait - son domaine privé.

Chez les Jie, le mot ekal se réfère à la parcelle physique ou à son contenu social. Ekal signifiait également "maison" dont le caractère était déterminé par descendance jusqu'à une femme. "Foyer" signifiait également au sens large du terme une série de frères, avec leurs femmes et leurs enfants.

L'allocation d'une épouse se faisait essentiellement sur la base des besoins en lait de ses enfants. Chez les Jie, une femme recevait son allocation de lait en moutons, en chèvres, en âne (pour le transport) et

^{5/} Chez les Jie et les Turkana, le mariage était un processus qui durait de trois à cinq ans. Une femme qui établissait un lien de mariage avec un homme vivait normalement avec sa famille jusqu'à ce qu'elle ait un ou deux enfants. Pendant cette période, on l'appelait "femme-fiancée". Après avoir mis au monde un ou deux enfants, elle se rendait au foyer de son époux, où elle acquérait sa propre parcelle et recevait de son mari du bétail. D'après Elain (1973), les femmes Hima n'ont pas le statut indépendant de chef de ménage accordé aux femmes Turkana, Jie, Nuer et Fulani. Cela est dû à la manière dont les troupeaux sont dispersés entre les membres de la famille dans ces sociétés.

en boeuf. Les frères conservaient ensemble le reste du bétail jusqu'à ce qu'une nouvelle épouse arrive. Les troupeaux initialement alloués étaient redistribués d'après l'évolution des besoins en lait du ménage. Un autre moyen pour une femme d'acquérir du bétail consistait à marier sa fille ou une jeune fille de la famille ("foyer"). Son père, son frère, le mari de sa soeur ou le mari de sa fille pouvaient également lui faire cadeau d'un animal. Une femme pouvait à son tour attribuer du bétail à sa fille non mariée avec enfants pour leur fournir du lait. Lorsqu'une mère mourait, son aînée célibataire gardait les troupeaux pour ses frères aussi longtemps qu'elle demeurait sur la parcelle de sa mère. L'épouse d'un fils recevait également une partie des troupeaux du "foyer". Les droits de bétail d'une femme étaient usufruituaires et se limitaient donc à la consommation; elle avait droit à la peau et à la viande d'un animal mort qui avait fait partie de ses troupeaux. Avec la peau, elle faisait des vêtements, des sacs, des lanières de cuir, des dessus et des sandales. Elle utilisait la viande pour faire des cadeaux à ses amies femmes et à d'autres femmes du voisinage.

Les Turkana procédaient à des distributions similaires à celles des Jie, des Nuer et des Karamajong, à une exception près : l'épouse du chef recevait une allocation supérieure à ses besoins. Toutefois, elle était censée conserver l'excédent sous dépôt pour son mari au cas où une redistribution s'avérait nécessaire. Le chef de famille Turkana avait deux propriétés, l'une pour le bétail et l'autre pour les chèvres. C'était là un facteur important puisqu'il influait sur la distribution du bétail aux épouses - celles qui vivaient dans la propriété des caprins pouvaient se trouver à de nombreux kilomètres de la propriété des bovins. Le lait du bétail appartenant aux épouses qui demeuraient à la propriété des caprins

était partagé entre leurs filles et leurs fils adultes ainsi qu'entre d'autres femmes de la propriété. Les épouses Turkana recevaient aussi des chameaux dont la valeur était très élevée car leur longue période de lactation fournissait du lait aux enfants lorsque le lait des vaches était insuffisant. En conséquence, la femme emmenait ses chameaux avec elle partout où elle allait. Lorsque le père mourait, les frères divisaient les troupeaux du foyer de leur mère. Chaque parcelle devenait ainsi une unité indépendante.

La position de la femme dans l'économie intérieure des sociétés pastorales variait légèrement entre le type nomade et le type de transhumance. Dans le système de transhumance, la femme contrôlait la production agricole et disposait des produits agricoles de son potager. Rada et Neville Dyson-Hudson (1970) font remarquer que chez les Karamajong d'Ouganda, la femme était et est encore essentiellement responsable de l'agriculture. Elle cultivait le sorgho, principale céréale vivrière, qui se prêtait bien à un faible régime pluviométrique. Les vieilles femmes semblaient posséder d'excellentes aptitudes en matière d'agriculture, et leurs récoltes étaient pratiquement chaque année excellentes. La femme utilisait une petite binette pour la culture de surface, les semis et le sarclage. Elle avait pour tâches d'épouvanter les oiseaux, de récolter et de stocker les cultures. Elle pratiquait la culture alternée et plantait des citrouilles, des concombres, des courges et des gourdes entre le sorgho, qui représentaient la deuxième grande récolte. Le petit mil était aussi planté dans les marais et il était particulièrement apprécié pour son agréable goût. Chez les Luo, Luyia, Gusii et Kipsigis, la farine de petit mil servait à faire du gruau et un met délicat de bouillie avec du

lait sur. La culture du petit mil requérait un sarclage intensif et n'était pas pratiquée sur une grande échelle. Les variétés de sorgho et de mil formaient les produits alimentaires de base.

Gulliver (1955) déclare avec conviction que les femmes Jie étaient comme épouses, mères et filles les égales des hommes dans l'économie ménagère en raison de leur rôle important dans l'agriculture. Le potager était le bétail de la femme, qui en cultivait et en possédait les 9/10. Les responsabilités économiques d'une femme consistaient à préparer des produits laitiers, à faire les tâches ménagères liées à l'alimentation de la famille et à l'éducation des enfants. Les femmes Jie et Nuer travaillaient également le bétail. Chez les Luo, cependant, il était interdit à une femme de traire le bétail car le faire risquait, disait-on, de rendre son époux impotent. De plus, on disait que si une femme en phase de menstruation approchait d'une vache, le lait de celle-ci tournait. Ce sont là des manifestations idéologiques divergentes du rôle de production de la femme dans des conditions essentiellement pastorales.

Les droits de bétail de la femme semblent avoir été admis. La femme avait des droits de consommation sur le bétail et pouvait obtenir des animaux à des fins de purification rituelle ou pour se protéger contre la sorcellerie, mais elle n'avait pas le droit d'en disposer. Apparemment, la femme n'héritait pas du bétail. Les femmes Luo et Pokot semblent avoir possédé des caprins et des ovins mais pas des bovins. Chez les Luo, les Nuer et les Jie, un homme pouvait prendre un animal (d'ordinaire un bovin) que la femme avait acheté pour le troquer ou en disposer sans devoir nécessairement la consulter; une femme ne pouvait pas réciproquer. Essentiellement, l'homme contrôlait le bétail dans les

collectivités pastorales. Je suis enclin à penser que, dans une collectivité pastorale nomade comme les Turkana ou les Masai, la position de la femme était relativement périphérique. Elle ne possédait ni n'héritait du bétail et des terres agricoles et elle ne pouvait disposer des produits de son potager. Gulliver a découvert que chez les Jie, la femme avait la propriété absolue des terres et des produits agricoles et pouvait se livrer à des transactions foncières avec d'autres femmes en dehors de la famille.

En règle générale, dans les économies agricoles ou pastorales de l'époque précoloniale, la femme était économiquement bien protégée car les droits usufruitaires sur les terres et le bétail étaient clairement définis et, donc, plus efficaces que la propriété individuelle. En raison de l'orientation de base vers les besoins de subsistance, il était avantageux pour la famille et la collectivité villageoise que la femme jouisse de ses droits fonciers et de ses droits de bétail. Bien que le nombre de bovins par famille varie, la quasi-totalité des familles possédaient quelques vaches. Etant donné que la main-d'oeuvre requise pour faire paître le bétail exigeait souvent une coopération entre familles et le partage du lait, les droits usufruitaires des femmes sur le bétail allaient au-delà de leur famille immédiate. Cette pratique a contribué à la sécurité et à la stabilité économiques de la femme. L'équité en matière de bétail, d'eau et de pâturages dans les collectivités pastorales semble s'appuyer sur le fait que dans la majeure partie des cas, aucun appareil étatique n'a évolué qui pouvait être utilisé par quelques individus pour contrôler les troupeaux.

En résumé, notre réinterprétation des sources disponibles nous amène à conclure que les droits de la femme en matière de production découlaient

de caractéristiques spécifiques de l'économie précoloniale traditionnelle. En premier lieu, l'importance normative accordée aux droits usufruitaires sur la terre, le bétail et les ressources naturelles (le poisson, le gibier, les pierres à sel, les herbes d'eau, les légumes, les fruits, le combustible, l'argile et le chaume) favorisait les droits économiques de la femme, de l'homme, de l'enfant, des vieux et des handicapés physiques. En deuxième lieu, les travaux de production avaient la priorité sur la propriété absolue et garantissaient à l'individu qui travaillait au maximum de ses capacités un accès continu aux produits de la terre et du bétail. En troisième lieu, le rôle biologique de la procréation (9 mois de gestation et 3 ans environ d'allaitement) donnait à la femme la responsabilité sociale d'alimenter et d'éduquer les enfants. En outre, le caractère unique de cette situation de reproduction a vraisemblablement donné un élan à une idéologie qui accordait aux femmes le pouvoir de procréer et de déterminer le sexe de l'enfant. L'importance de cette idéologie réside dans sa signification sociale plutôt que dans sa valeur de vérité (c'est-à-dire son exactitude scientifique) car elle témoigne du rôle socio-économique vital que jouait la femme dans la production alimentaire et la reproduction - clé de voûte de la collectivité.

A mon avis, l'implication sociale élargie d'une idéologie qui renferme des tendances contradictoires pour les femmes se traduit dans le pouvoir symbolique qui est donné aux femmes de manipuler une vaste gamme d'impuretés et d'anomalies rituelles que tous les membres de la société, y compris les femmes elles-mêmes, reconnaissent et redoutaient. S'il est vrai que ces indicateurs symboliques peuvent souligner la crainte qu'a la communauté d'un pouvoir néfaste des femmes, ils donnent simultanément aux femmes de véritables pouvoirs qu'elles peuvent utiliser pour affirmer leur

autonomie et leur humanité. L'existence du pouvoir symbolique et son utilisation effective ou potentielle ont servi à neutraliser la tendance de la domination des hommes que renferment les généalogies, les mythes de création ainsi que les institutions économiques et politiques officielles. Certains anthropologues ont supposé que ces manifestations étaient le seul modèle de société.

En quatrième lieu, la nature flexible de l'idéologie de parenté permettait à un individu de redéfinir sa parenté en fonction de ses buts. Le cas du mariage de la femme en est un exemple pertinent^{6/}.

En cinquième lieu, les obligations juridiques et morales qui régissent l'institution du mariage avaient pour objectif majeur de créer une stabilité maritale en vue de ratifier les arrangements économiques de la société. Les femmes se mariaient certes dans les lignages "d'étrangers", mais leurs liens officiels rendaient forcément le mariage une institution stable et féconde. Enfin, le rôle socio-économique important du "foyer" dans un mariage polygyne semblait indiquer que la femme des sociétés précoloniales indigènes occupait une position forte en raison de son rôle de chef de ménage de facto. Le foyer était important dans ses implications sociales, économiques et juridiques.

5. INCIDENCE DE L'ECONOMIE COLONIALE (DE RAPPORT) SUR LA FEMME

Un certain nombre d'auteurs qui ont écrit sur le rôle de la femme dans les économies africaines ont mentionné que l'économie coloniale influençait défavorablement l'autonomie de la femme et, partant, perturbait les schémas traditionnels de la répartition des tâches à la ferme.

^{6/} Voir Herskovits (1938), Peristiany (1939), Uchendu (1975) pour une étude du mariage de la femme chez les Dahomey, les Kipsigis et les Igbo, respectivement.

Dès 1932, Driberg a noté que l'introduction des cultures de rapport bouleversait la division du travail entre l'homme et la femme ainsi que leur complémentarité économique précoloniale. En 1938, Peristiany (1939) a fait remarquer que l'imbaret ab soi ou kapande, champ de l'homme chez les Kipsigis du Kenya, était plus rapidement commercialisé que l'imbaret a mossop, champ du foyer possédé par chaque femme mariée. Chez les Kipsigis, le champ de l'homme était planté de maïs et labouré plutôt que retourné à la main. Le maïs récolté était vendu et l'argent obtenu utilisé pour payer les impôts. De cette façon, le champ de l'homme était rapidement mécanisé et directement lié à l'économie coloniale, tandis que le champ du foyer continuait d'être retourné à la main par les femmes et son produit utilisé pour alimenter le groupe domestique.

Fisher, qui avait entrepris une étude des Agikuyu au Kenya, a discerné en 1950-52 une évolution de la répartition du travail entre les hommes et les femmes Agikuyu. Un nombre de plus en plus élevé de femmes faisaient en effet le travail traditionnel de l'homme. Elle explique cette évolution par deux facteurs : l'emploi rémunéré enlevait de plus en plus d'hommes à leur travail aux champs tandis que l'éducation européenne avait pour effet de changer l'attitude de l'homme à l'égard de l'agriculture, considérée comme le travail de la femme. Enfin, un troisième et très important facteur a été l'arrestation de nombreux hommes dans le cadre de la révolte des "Mau Mau". En 1950 déjà, le Kenya connaissait un profond malaise politique qu'avait provoqué une forte prise de conscience politique des masses engendrée par des contacts étroits et laborieux avec les colons et les administrateurs coloniaux. Lorsque les hommes étaient enlevés par la force de leurs collectivités et incapables,

donc, de contribuer à la production, les femmes assumaient leur travail pour maintenir une continuité. Cette situation a vraisemblablement obligé de nombreuses femmes Kikuyu à être plus indépendantes que d'autres compatriotes féminines.

Dans une étude faite en 1967 sur les Embu du Kenya, Jane Wills a noté la perturbation de la division du travail précoloniale entre les sexes de la société Embu, perturbations résultant principalement du taux élevé d'absentéisme chez les hommes dans les régions rurales. En conséquence, la femme devait faire le travail de l'homme. Que le contraire soit rare implique que la femme prenait de plus en plus de décisions de production et de commercialisation et contribuait davantage au travail physique.

Dans une première étude sur l'évolution sociale en Afrique (1945), les Wilson documentent l'exploitation des familles rurales africaines - spécialement des femmes - au Malawi et en Zambie (à cette époque-là Rhodésie du Nord). Dans ces deux pays, de 30 à 50 pour 100 des hommes en bonne santé travaillaient en dehors de leur zone d'habitation. En 1940, on a constaté qu'à Kabwe (anciennement Broken Hill), Zambie, 69,9 pour 100 de la main-d'oeuvre africaine (6.460 hommes) avaient passé les deux tiers de leur temps en ville après avoir quitté leurs foyers et qu'ils n'avaient envoyé que 17,7 pour 100 de leurs salaires. De plus, compte tenu des frais de transport et autres frais encourus par les salariés en visite dans leur famille, la somme envoyée s'élevait à 10,5 pour 100 seulement par personne et par an.

A Kabwe, la population mâle africaine de 7.500 était accompagnée de 3.500 femmes et de 4.000 enfants. Pour chaque personne à charge, trois restaient dans les régions rurales. Toutefois, les habitants urbains dépensaient les 9/10 de leur revenu monétaire en ville, y compris la

rémunération en nature. Aussi les régions rurales étaient-elles clairement exploitées par les villes. De plus, la plupart des hommes en ville étaient jeunes (l'âge moyen à Kabwe était de 24 ans et 7 mois) et abandonnaient souvent les régions rurales juste avant l'âge de 16 ans. Bien qu'il ne leur fût pas possible de tirer des emplois industriels urbains un revenu suffisant propre à les alimenter ainsi que leur famille, ils étaient pour toujours enlevés aux régions rurales et incapables de participer aux activités agricoles et économiques connexes. Ils laissaient derrière eux femmes, fiancées et vieux parents avec des moyens d'alimentation et de nutrition en voie de détérioration et sans un appui de groupe suffisant pour opérer efficacement. Les femmes représentaient la majeure partie de la main-d'oeuvre robuste laissée dans les régions rurales et elles devaient faire le gros du travail. Manifestement, la dégradation des conditions de nutrition et de santé provoqua de sérieuses carences nutritionnelles chez les enfants et les mères.

Monica Hunter (ultérieurement Wilson) a constaté plus tôt encore que la période de contact (lire : période coloniale) avait provoqué une disparité économique rapide entre les hommes et les femmes à la terre. Sur la base de son étude des Pondo (1933), révisée antérieurement, elle a noté qu'une des sources de cette disparité était la demande de main-d'oeuvre masculine dans l'industrie extractive. Les hommes se rendaient aux centres de travail où ils pouvaient consacrer la plus grande partie de leur temps. Ils utilisaient de nouvelles importations technologiques telles que la culture attelée et le transport du grain sur traîneau, tandis que les femmes commençaient à faire des vêtements (anciennement une occupation de l'homme). Les femmes commencèrent aussi à gagner de petites sommes d'argent en brassant de la bière et en exploitant des

boxes d'épicerie, des cafés et des hôtels. Pour les jeunes femmes, l'âge du mariage s'accrut tandis que l'ikazi devint plus commercialisé. Comme l'homme était le salarié, il assumait le contrôle des dépenses monétaires. Les épouses en devinrent tributaires pour l'alimentation et les approvisionnements du ménage. Des difficultés maritales surgirent entre les couples urbains, les femmes ayant perdu leur rôle productif économique pour se consacrer progressivement aux tâches domestiques et à l'éducation des enfants. Une base foncière réduite dans les régions rurales et l'évolution du régime foncier, c'est-à-dire l'enregistrement des terres au nom de l'homme, rendirent la position des femmes (spécialement des femmes divorcées) encore plus instable. Bien que l'incidence de l'économie de rapport sur la situation des femmes rurales soit clairement négative, le même système fournit une éducation scolaire à plus de jeunes filles que de jeunes garçons, un meilleur accès aux salaires ainsi qu'une plus grande prise de conscience et autonomie^{7/}.

Boserup résume les résultats des politiques et tendances agricoles comme suit :

En raison de l'attitude du service d'encadrement, l'écart entre la productivité au travail de l'homme et de la femme continue de se creuser. L'homme apprend à appliquer des méthodes modernes dans la pratique d'une culture donnée, tandis que la femme continue d'utiliser des méthodes traditionnelles dans la pratique de la même culture, obtenant donc moins de ses efforts que l'homme. Il en résulte inéluctablement que la femme est découragée de participer à l'agriculture et heureuse de l'abandonner chaque fois que le revenu de son époux le lui permet. (1970, p. 55-56).

^{7/} Un ouvrage récent qui étudie l'évolution de la situation des femmes, en particulier pour ce qui a trait à la loi en Afrique du Sud, est celui de Simons, H.J. African Women: Their Legal Status in South Africa (Evanston : Northwestern University Press, 1968).

Nous avons passé en revue un certain nombre de sources ethnographiques pour reconstruire la nature de la production et de la division du travail dans différentes sociétés africaines, immédiatement avant leur incorporation au système capitaliste moderne. De cet examen, nous pouvons tirer quelques conclusions : 1) La femme était essentiellement responsable de la production agricole. Dans la plupart des économies de subsistance des sociétés africaines, la binette était l'instrument agricole essentiel. La femme avait le monopole des aptitudes agricoles, et l'homme le monopole complémentaire des aptitudes en matière d'élevage, de pêche et de chasse. 2) Tout porte à croire que la femme a été le principal responsable des décisions dans le domaine de la production agricole, bien que les sources examinées ne le confirment pas. Chez les Bamenda, les Kipsigis et les Valenge, un homme avait besoin de l'accord de sa femme pour disposer des récoltes. 3) Il semble cependant que la consolidation coloniale a précipité l'accès et l'intégration rapides de l'homme à l'économie coloniale; l'a amené à acquérir certaines aptitudes comme l'utilisation de la charrue et l'a orienté vers le marché colonial. Inversement, le secteur où la plupart des femmes possédaient des aptitudes et un pouvoir de prise de décisions a été négligé et, en conséquence, est resté stationnaire. Aussi la femme continue-t-elle d'utiliser des techniques de culture caduques qui deviennent de moins en moins productives. Simultanément, les pressions exercées par la population sur les terres ne cessent de croître car l'agriculture commerciale fait la concurrence à la production.

6. CONCLUSION

Nous avons consacré une partie importante de ce document à l'hypothèse selon laquelle : 1) les théoriciens du développement rural n'ont pas avancé de nombreuses idées explicites sur le rôle de la femme dans la production agricole, et 2) les services d'encadrement ont tendu à exclure la femme ou à lui apprendre des choses qui ne renforcent pas ses aptitudes agricoles. Il est important de préciser ici que nous ne sommes pas intéressés par le rôle de la femme dans le développement rural tout simplement parce qu'elle est femme. Le point important est la perte sérieuse de possibilités qu'engendre la négligence du rôle de la femme dans l'agriculture et la production alimentaire.

Nous sommes arrivés aux conclusions suivantes :

- 1) Une bonne conception du développement rural doit inclure une perspective historique, car ainsi, il est possible d'évaluer les différents effets des exigences économiques coloniales sur l'homme et sur la femme et, dans ce cadre, d'offrir certaines prescriptions.
- 2) Les recommandations de politique doivent utiliser les considérations théoriques et pratiques pour combler progressivement le fossé entre la productivité au travail de l'homme et de la femme. L'affectation d'un personnel de recherche et de ressources à l'étude de la position économique des femmes dans différentes sociétés est nécessaire. Parallèlement, des mesures pratiques doivent être mises en oeuvre, c'est-à-dire qu'il faut donner aux femmes des moyens de commercialisation - en particulier par le canal de coopératives alimentaires.

- 3) Les derniers obstacles qui se dressent devant le développement surgissent au niveau national. L'idéologie politique et économique du développement d'un pays encourage essentiellement une différenciation et des inégalités, ou les atténue. Toute recommandation de changement rural doit se faire en tenant compte des véritables contraintes politiques et économiques qui existent dans un pays donné^{8/}.

^{8/} Il me semble, en ma qualité d'observateur théorique, que l'un des principaux problèmes auxquels se heurtent les experts du développement rural - particulièrement les experts africains à cette époque des Etats indépendants - est le degré d'engagement de la communauté universitaire dans l'élaboration et l'exécution de stratégies de développement rural qui créeront une mesure d'équité entre les groupes sociaux et entre les sexes.

Je perçois déjà une intensification des activités et des "débats" académiques concernant le rôle de la femme africaine et sa position de plus en plus difficile dans les zones rurales. Je ne suis pas trop pessimiste au sujet des réalisations éventuelles de ceux qui préconisent un changement positif. Par contre, je crains que l'on ne me dise que les théoriciens ont découvert un autre domaine éventuellement générateur de récompenses académiques rapides. Certains indices semblent déjà indiquer que des théoriciens voient "les études de la femme" comme un nouvel instrument impérialiste au moyen duquel ils pourront une fois encore diviser le monde entier, à l'exception des pays occidentaux très avancés.

Les Etats africains peuvent éviter cette éventualité s'ils continuent :

1) de définir leurs priorités de recherche et de déterminer leur rapport avec les priorités de développement; et 2) de mettre au point un cadre dans lequel les institutions de recherche et la population locales contrôleront la formulation des recherches, la collecte des données de programme et la diffusion de ces données au sein de chaque pays. Il est nécessaire que chaque pays prenne conscience du besoin de recherche dans ce domaine et de sa priorité pour l'avenir du développement africain.

7. QUELQUES PRIORITES EN MATIERE DE RECHERCHE

Lorsqu'on envisage les priorités de recherche dans l'étude des femmes en Afrique rurale, il semble important de tenir compte de plusieurs facteurs connexes. Il y a tout d'abord la question de l'origine des problèmes de recherche. Viennent-ils d'institutions de recherche locales ou étrangères? Traduisent-ils les besoins et les priorités de la population du pays ou sont-ils tout simplement des projets "finançables"? En d'autres termes, par quel processus un pays élabore-t-il ses programmes de recherche et quel est le lien de ces derniers avec les objectifs de développement à long terme?

Il est nécessaire de rassembler les données existantes sur la femme et le rôle qu'elle joue dans le développement rural pour déterminer ce que l'on sait et ce qu'il faut encore savoir. Il est souhaitable que cette activité soit réalisée dans différents pays africains et entreprise peut-être même sur la base de la comparabilité des données. Un certain nombre de pays ont déjà répondu à la recommandation de la Conférence des Nations unies tenue à Rabat, selon laquelle des appareils nationaux doivent être mis sur pied pour coordonner la recherche, la politique de développement et les programmes influant sur la femme. Ces appareils nationaux (ou bureaux de femmes tels qu'on les appelle aujourd'hui) devraient entreprendre et recommander sans tarder une évaluation scientifique de la position de la femme dans chaque pays. Les personnes ou petits groupes de personnes devraient dans la mesure du possible être identifiées et chargées d'accomplir cette tâche.

Les principaux programmes de développement de chaque pays devraient être évalués : 1) pour analyser l'incidence de programmes de développement sur le ménage agricole rural dans sa capacité globale en tant qu'unité de production et de consommation et dans sa capacité humaine en tant qu'unité de femmes, d'hommes et d'enfants^{9/}; et 2) pour créer des techniques d'évaluation rapides et relativement exactes d'autres programmes du même genre. Ce processus pourrait aboutir à la formulation d'une méthode adaptée à la structure sociale de chaque pays et aux recherches sur la femme dans le développement.

Bien qu'il soit impossible pour un individu de fixer les priorités de recherche concernant la femme africaine rurale, nous proposons quelques domaines de recherche de base qui ont une application générale au développement rural en Afrique et qui peuvent être redéfinis sur une base comparative pour s'adapter à chaque pays.

I. ACCES AUX TERRES

Compte tenu d'un niveau particulier de technologie agricole et d'un certain régime foncier, l'absence de terre pour les femmes ou une incertitude accrue concernant leurs droits fonciers peuvent influencer l'organisation du travail, les types de cultures pratiquées et l'approvisionnement en aliments. Depuis toujours, la femme dans la plupart des pays africains n'a pas le droit final de disposer des terres. Bien qu'elle ait toujours utilisé la terre à des fins agricoles en sa qualité de soeur, de fille ou d'épouse d'un homme donné, différents schémas peuvent aujourd'hui

^{9/} Je tiens ici à remercier Dunstan S.C. Spencer d'avoir appelé mon attention sur l'importance analytique du ménage rural comme unité et ensuite sur sa ventilation en fonction de la répartition des tâches entre les différents membres de ce ménage (voir son article sur "La femme africaine dans le développement agricole : Une étude de cas en Sierra Leone", Cahier OLC N° 9, juin 1976).

émerger. Importantes sont les recherches sur l'évolution du régime foncier et sur les droits de la femme, et elles pourraient être profitables. On pourrait se poser les questions suivantes :

- a) Quelle est l'incidence de la propriété privée ou de la nationalisation des terres sur la femme?
- b) Quel est le coefficient de distribution des terres pour les cultures d'exportation et les cultures vivrières?
- c) Quel est le lien entre la différenciation socio-économique et la possession de terres par différentes familles?
- d) En ce qui concerne b), quelles sont les tendances de la location de main-d'oeuvre? Quels membres du ménage rural vendent leur travail pour toute ou partie de l'année agricole et quelle est l'incidence des tendances constatées sur le rendement?
- e) En ce qui concerne a), la possession de terres (c'est-à-dire les droits statutaires sur les terres) permet-elle à la femme d'appliquer ses titres fonciers à l'acquisition de crédits industriels ou commerciaux lorsque la possession est de caractère privé; et la possession par l'Etat de terres encourage-t-elle la femme à prendre part plus activement aux programmes nationaux de développement agricole?

II. DISTRIBUTION DU TRAVAIL

- a) Comment les ménages agricoles des régions rurales distribuent-ils le travail entre les différentes cultures et à quel degré de variabilité?
- b) Quels facteurs ont façonné et continuent de déterminer certains schémas de distribution de la main-d'oeuvre entre les cultures et les activités non agricoles?
- c) Quel est le rapport entre le travail fait par la femme à la ferme et le travail domestique? Ici, il est important de créer une mesure de "responsabilité" ou catégorie d'obligation où deux tâches sont accomplies simultanément ou étroitement l'une avec l'autre. Par exemple, si une femme met son enfant sur le dos lorsqu'elle sarcle le riz ou va chercher de l'eau dans un pot qu'elle ramène ensuite au champ avec elle, quelle incidence aura cette double responsabilité sur son travail, sa santé, la santé de son enfant, etc.?
- d) Quelle incidence les innovations techniques ont-elles sur les schémas traditionnels de distribution du travail?

- e) Dans le cadre du travail salarié à la ferme, comment la main-d'oeuvre est-elle classée et rémunérée? Les hommes se voient-ils confier des travaux plus rémunérateurs que les femmes ou vice versa? Et quels sont les facteurs responsables d'une éventuelle disparité?

III. ALLOCATION DU TEMPS

- a) Que font les femmes, les hommes et les enfants des familles agricoles rurales de leur temps?
- b) Quelles sont les contraintes de temps pour les femmes?
- c) Que faudrait-il faire, selon les femmes, pour éliminer ces contraintes?
- d) Les femmes souhaitent-elles disposer d'une technique à économie de main-d'oeuvre?
- e) Que font les femmes avec le temps qu'elles épargnent grâce à ces dispositifs? Cette sorte d'étude pourrait être réalisée à titre d'expérience avec un réseau d'eau, une usine de farine ou avec de petits instruments tels que les égreneurs de maïs, les grattoirs de noix de coco, etc.

IV. PRISE DE DECISION AU SEIN DU MENAGE

- a) Quelles décisions prennent les femmes concernant le travail aux champs et les priorités? Quels facteurs interviennent dans ces décisions?
- b) Quels mécanismes utilisent les femmes pour influencer les décisions relatives aux dépenses de monnaie et de biens dans le ménage?
- c) Quelle est l'influence relative d'une femme dans les décisions du ménage et de l'exploitation agricole, compte tenu de la polygynie?
- d) L'absence prolongée du mari élargit-elle ou rétrécit-elle la portée de la prise de décisions par l'épouse?
- e) Dans quelle mesure le statut socio-économique de la famille détermine-t-il l'ampleur de la prise de décisions d'une femme à la ferme?

V. MIGRATION DES HOMMES

- a) Quels sont les facteurs de la migration des hommes qui influent le plus sur la position des femmes au foyer? Par exemple, quelle est la fréquence des communications entre le migrant et l'épouse qu'il laisse à la ferme? Envoie-t-il de l'argent à sa femme pour accomplir des tâches

spécifiques? S'acquiesce-t-il encore de ses responsabilités d'homme telles qu'elles sont définies par ce que la culture attend d'un homme? Dans quelle mesure son comportement influence-t-il la famille? En d'autres termes, la recherche, ici, doit porter sur la mesure dans laquelle une famille agricole rurale continue de fonctionner efficacement lorsque les hommes robustes sont loin de leur foyer la plus grande partie de l'année.

VI. FORMATION AGRICOLE

- a) Quels types de formation agricole les femmes peuvent-elles obtenir et à quels niveaux?
- b) Quelle est l'importance de cette formation?
- c) Quelle est la proportion d'hommes et de femmes qui achèvent avec succès la période de formation?
- d) Quelles sont les possibilités d'une méthode d'encadrement de groupe qui fait intervenir un personnel masculin et féminin qualifié et certains membres de la collectivité?
- e) Quelle est l'attitude de la population rurale à l'égard de la formation agricole publique? Y voit-elle un usage ou l'estime-t-elle inutile et, dans ce cas-là, quelles solutions propose-t-elle?
- f) Quel est le niveau général d'information des femmes au sujet de nouvelles méthodes agricoles? Que fait-on pour améliorer les voies d'information? La femme cherche-t-elle à obtenir des informations auprès de sources publiques? Dans la négative, pourquoi?

VII. PARTICIPATION DES FEMMES A LA COMMERCIALISATION ET AUX SOCIÉTÉS COOPÉRATIVES

Les questions ci-après pourraient être soulevées :

- 1) Dans quelle mesure la femme d'une région donnée se livre-t-elle à l'achat ou à la vente de biens, sur place ou à distance éloignée?
- 2) Quels types de sociétés coopératives trouve-t-on dans les régions et quelle est la participation de la femme à ces sociétés dans la structure de prise de décisions et dans la vente des récoltes? Quelles sont ces récoltes? On a des preuves que les sociétés les plus coopératives sont fondées sur des cultures de rapport que pratiquent essentiellement les hommes et que, même si les femmes sont habilitées par la loi à en devenir membres, dans la pratique bon nombre d'entre elles ne le font pas. Pourrait-il y avoir d'autres contraintes qui les empêchent de devenir membres de ces coopératives? Dans l'affirmative, quelles sont ces contraintes?

- 3) Y a-t-il des coopératives alimentaires et pourraient-elles fournir aux femmes un moyen de vendre leurs produits agricoles? Ici nous supposons une production accrue de cultures vivrières, de sorte que l'excédent pourrait être vendu. Les coopératives alimentaires fourniraient également un marché sur lequel les femmes pourraient acheter différentes cultures vivrières qu'elles ne peuvent pas elles-mêmes produire. Cela diversifierait les aliments disponibles à des prix raisonnables pour la consommation ménagère (et cette diversification est très nécessaire dans maintes régions du pays). Dans ce cadre, le transport des aliments et le stockage aux coopératives devraient faire l'objet d'une étude approfondie.

VIII. AUTO-ASSISTANCE ET GROUPES DE TRAVAIL DES FEMMES

Ce domaine est particulièrement important lorsqu'on envisage le recours à des formes viables de coopération, de leadership et d'encouragement parmi les femmes. Les questions suivantes pourraient être étudiées :

- 1) Quelle est la structure et l'ampleur des formes autochtones de coopération en matière de travail et de secours, c'est-à-dire en cas de décès et de maladie, par exemple?
- 2) Ces groupes fonctionnent-ils encore et ont-ils évolué?
- 3) Y a-t-il de nouveaux groupes et quel est le rapport, si rapport il y a, entre les nouvelles et les anciennes formes de coopération?
- 4) Quel est le lien entre les groupes et le cadre socio-politique élargi du pays? La population locale les considère-t-elle comme une menace ou comme un atout dans la région où ils opèrent?
- 5) Quelle est l'influence de ces groupes dans l'exécution de nouvelles idées?

Il ne faudrait pas prendre pour acquis que les groupes qui se qualifient d'eux-mêmes groupes ou organisations de femmes s'engagent nécessairement à améliorer la condition de toutes les femmes. Très souvent, ces groupes sont infiltrés et utilisés par un candidat politique qui souhaite obtenir des voix ou mettre à exécution des idées à son avantage. De plus, ils représentent dans une large mesure les intérêts secondaires de quelques femmes d'élite. Une étude locale plutôt qu'urbaine

révélera la nature et les intérêts de ces groupes. Cela ne signifie pas qu'il n'existe aucun groupe d'auto-assistance véritable, encore que ceux qui existent doivent être identifiés avec précision et leurs intérêts considérés dans leur perspective.

IX. LA FEMME DANS LES SOCIÉTÉS PASTORALES ET LES RÉGIONS MARGINALES

Il existe encore en Afrique plusieurs sociétés pastorales - bien qu'elles se trouvent souvent dans des régions marginales où elles ont été reléguées par des sociétés agricoles sédentaires. Etant donné qu'elles continueront vraisemblablement d'être ce qu'elles sont, il paraît important de rassembler des données sur les conditions des sociétés pastorales et sur le rôle qu'y joue la femme. De surcroît, vu les zones écologiques difficiles où les collectivités pastorales et certaines collectivités agricoles vivent, il est important d'évaluer comment ces collectivités s'adaptent aux conditions sèches et ce qui peut être fait pour atténuer la dégradation du sol dans ces régions. Tous les sujets de recherche mentionnés ci-dessus devraient être appliqués aux collectivités pastorales, de pêche, de chasse et de rassemblement. Un autre sujet majeur de recherche est le rôle que joue la femme en matière de gestion des ressources dans des conditions de pénurie alimentaire, de famine et de sécheresse.

X. NUTRITION, PLANIFICATION FAMILIALE ET SANTE COMMUNAUTAIRE

D'importantes recherches devraient être entreprises dans ce domaine par des personnes qui ont reçu une formation en santé publique, en nutrition, en démographie, en économie et en sociologie. Ces recherches devraient porter sur l'interdépendance entre les dimensions de la famille, les taux de mortalité, l'approvisionnement en aliments et la distribution des services de santé aux familles rurales dans chaque pays.

8. CONSIDERATIONS D'ORDRE METHODOLOGIQUE

Dans la section précédente, nous avons examiné les besoins de recherche pour bien faire comprendre le rôle que joue la femme dans le développement rural. La présente section propose brièvement des méthodes qui fourniraient les données nécessaires.

1) Observation du participant

Cela exigerait du chercheur qu'il réside dans une zone donnée pendant une longue période de temps et qu'il y enregistre les activités de la femme aux travaux agricoles et non agricoles.

2) Biographie

Le rassemblement de biographies de femmes vivant dans une région donnée devrait révéler les nombreux changements qui s'opèrent dans la vie de la femme, de son enfance à l'âge adulte. Cela présente deux avantages : donner aux femmes une chance de raconter leur vie, de souligner ce qu'elles considèrent important dans leur vie et de donner une idée de la prise de conscience et de la perception par la femme de sa position dans la société, tout en indiquant leurs aspirations et leurs stratégies (ou l'absence de celles-ci) pour modifier les conditions défavorables. Ce type de données exige une analyse plus longue que pour les questionnaires standardisés, mais c'est là une façon très utile de faire parler les femmes d'elles-mêmes sans se heurter aux contraintes inévitables de questions standardisées. Dans des situations où le taux d'alphabétisation est bas, ces biographies pourraient fournir des

données plus précises et plus complètes qu'un formulaire structuré. Bien qu'on ne le reconnaisse peut-être pas toujours, il est sans aucun doute vrai qu'un changement qui créerait de meilleures conditions pour la femme serait en dernier ressort l'élément le plus efficace si la femme elle-même faisait preuve d'une prise de conscience et exprimait le véritable désir d'accepter un tel changement.

3) Groupes de discussion

Cette méthode est très bonne pour faire parler la femme de sa condition dans une atmosphère d'échange avec d'autres femmes de la région locale. Les femmes tendent à discuter de leurs problèmes ou de leurs idées avec une ou deux autres femmes en qui elles ont confiance, mais dans leurs discussions elles se contentent d'examiner leurs problèmes personnels et de donner des conseils. Des discussions plus généralisées sur des sujets tels que l'agriculture, la nutrition ou la santé pourraient rendre les femmes plus conscientes de la similitude de leur position sociale ainsi que des solutions possibles à leurs problèmes communs.

4) Distribution du travail

L'étude de Dunstan Spencer sur la Sierra Leone à laquelle nous nous sommes référés plus haut présente un intérêt particulier et est d'une grande utilité en raison de la méthode qu'il adopte pour calculer la distribution du travail par les femmes. Cette méthode fait intervenir le calcul de la distribution totale de la famille dans le temps - la main-d'oeuvre féminine n'étant qu'un des apports

requis à la ferme. De cette façon, elle évite la tendance qu'il y a de traiter la main-d'oeuvre féminine comme un cas spécial. La supériorité de cette méthode utilisée pour déterminer avec exactitude les apports de main-d'oeuvre spécifique d'hommes et de femmes pour des cultures spécifiques pendant des périodes de temps particulières ne saurait être trop soulignée. Toutefois, la méthode est onéreuse car elle requiert une planification et une préexpérimentation adéquates. Les chercheurs sont encouragés à mettre en commun leurs ressources pour compenser les coûts.

REFERENCES

- Baumann, H. (1928) "The Division of Work According to Sex in African Hoe Culture" Africa Vol. 1, N° 3 : 289-319.
- Boserup, Ester (1970) Women's Role in Economic Development. Londres : George Allen et Unwin.
- Driberg, J.H. (1932) "The Status of Women Among Nilotics and Nilo-Hamitics". Africa : 404-421.
- Dupire, Margurite (1971) "The Position of Women in a Pastoral Society (The Fulani WoDaabe, Nomads of the Niger)". In Denise Paulme (éd.), Women of Tropical Africa. Berkeley & Los Angeles : University of California Press, p. 47-92.
- Dyson-Hudson, Rada et Neville (1970) "The Food Production System of a Semi-Nomadic Society: The Karimojong of Uganda". In P.M. McLoughlin (éd.), African Food Production Systems: Cases and Theory. Baltimore : The John Hopkins Press, p. 91-123.
- Earthy, Dora (1968) Valenge Women. Londres : Frank Cass.
- Edel, May M. (1957) The Chiga of Western Uganda. New York & Toronto : Oxford University Press for International African Institute.
- Elam, Y. (1973) The Social and Sexual Roles of Hima Women. Manchester : Manchester University Press.
- Evans-Pritchard, E.E. (1940) The Nuer. New York : Oxford University Press.
- Fischer, J. (1956) The Anatomy of Kikuyu Domesticity and Husbandry. Londres : Department of Technical Cooperation.
- Fonds des Nations Unies pour l'enfance (FISE) (1972) Children, Youth, Women and Development Plans: The Lome Conference. Abidjan, Côte d'Ivoire.

- Gulliver, P.H. (1955) The Family Herds: A Study of Two Pastoral Tribes in East Africa. Londres : Routledge and Kegan Paul Limited.
- Harris, J.S. (1943) "Papers on the Economic Aspect of Life Among Ozuitem Ibo". Africa Vol. XIV, N° 1 : 12-23.
- Herskovits, M.J. (1938) Dahomey: An Ancient African Kingdom, Vol. I, New York : J.J. Augustin Publishers.
- Hunter, Monica (1933) "The Effects of Contact with Europeans on Pondo Women". Africa Vol. VI : 259-276.
- Kaberry, P. (1952) Women of the Grassfields. Londres : Colonial Office: Her Majesty's Stationary Office.
- Krige, E. Jensen et J.D. Grige (1943) The Realm of a Rain-Queen: A Study of the Pattern of Lovedu Society. Londres : Oxford University Press.
- Leith-Ross, Sylvia (1939) African Women. Londres : Routledge et Kegan Paul.
- Marwick, B.A. (1966) The Swazi. Londres : Franc Cass & Co. Ltd.
- McLoughlin, P.M. (éd.) (1970) African Food Production Systems: Cases and Theory. Baltimore : Johns Hopkins Press.
- Mbithi, P.M. (1972) "Issues in Rural Development in Kenya". Discussion Paper N° 131. Institute for Development Studies, University of Nairobi.
- Meek, C.K. (1931) A Sudanese Kingdom. Londres : Kegan Paul, Trench, Trubner & Company.
- Nadel, S.F. (1942) A Black Byzantium. Londres : Oxford University Press.
- Organisation internationale du travail (1972). Employment, Incomes and Equality: A Strategy for Increasing Productive Employment in Kenya. Genève : Organisation internationale du travail.
- Ottenberg, Phoebe V. (1959) "The Changing Economic Position of Women Among the Afikpo Ibo". In Bascom, William R. & Melville J. Herskovits (éds.), Continuity and Change in African Cultures. Chicago : The University of Chicago Press, p. 205-223.
- Pala, Achola O. (1974). "The Role of African Women in Rural Development: Research Priorities". Discussion Paper N° 203, Institute for Development Studies, University of Nairobi,
- Paulme, Denise (1974). Women of Tropical Africa. Berkeley & Los Angeles : University of California Press.

- Peristiany, J.G. (1939) The Social Institutions of the Kipsigis.
Londres : Routledge et Kegan Paul.
- Spencer, Dunstan S.C. La femme africaine dans le développement agricole : Une étude de cas en Sierra Leone. Comité de liaison outre-mer, Conseil américain pour l'enseignement supérieur, cahier OLC N° 9, juin 1976.
- Terray, E. (1972) Marxism and "primitive" Societies. New York & Londres : Monthly Review Press.
- Uchendu, Victor C. (1965). The Igbo of Southwest Nigeria. New York : Holt, Rinehart et Winston.
- Wagner, Gunter (1939) The Changing Family Among the Bantu Karirondo.
Londres : International Institute of African Languages and Cultures. Memorandum N° XVIII.
- _____ (1956) The Bantu of North Krirondo: Vol. II, Economic Life. Londres : Oxford University Press.
- Wills, Jane (1967) "A Study of Time Allocation by Rural Women and Their Place in Decision Making: Preliminary Findings from Embu District". Makerere University College, Rural Development Research Paper N° 44.
- Wilson, Godfrey et Monica Wilson (1945) An Analysis of Social Change.
- Yudelman, M. Africans on the Land (1964). Cambridge, Massachusetts : Harvard University Press.